

Les solutions de restauration dans le département

Il s'agit des restaurants administratifs, tickets restaurants, coins repas. Dans la Manche, Il existe :

- un restaurant inter-administratif (Saint-Lô) et 3 restaurants administratifs (Avranches, Granville, Cherbourg situés dans les locaux SIP-SIE de ces villes) ;
- 28 coins repas agréés
- 7 coins repas non agréés
- 35 postes bénéficiant des tickets restaurants
- 2 vedettes des Douanes bénéficiant d'un régime tickets restaurant spécifique (forfait).

l'absence de coins repas correctement aménagés (normes des locaux non conformes) ne relève pas du CDAS, les services sociaux n'étant chargés que de l'équipement des sites agréés, mais des administrations concernées. (confère le CDAS du 22/03/12).

Sur le site de Coutances, une piste de conventionnement est à l'étude avec le restaurant de l'hôpital. Le projet ne devrait pas aboutir avant 18 à 24 mois compte tenu des travaux de rénovation en cours. Toutefois, cette solution serait exclusive des titres restaurant.

S'agissant du site des Douanes de Barneville, le directeur des Douanes a confirmé la fermeture de l'entité administrative au 31/12/12 et son rattachement au BSE de Cherbourg, même si le poste de contrôle subsiste.

Assistante sociale

L'assistante sociale, reprendra ses fonctions dans le département à compter du 16/01/13 (à 80 %). Une information sera diffusée aux services au moment de sa reprise.

Budget d'initiatives locales 2013 (BIL)

Il s'élève à s'établit à **30.900 €** (reconduction). Les actions validées :

- la possibilité de consultation personnelle d'un avocat par l'intermédiaire de la Délégation est reconduite et la convention existante sera renouvelée ;
- un repas sera organisé pour les agents retraités au printemps à St Germain sur Ay, avec possibilité de visite préalable de l'Abbatiale de Lessay ;
- une sortie familiale en car sera organisée en juin prochain à l'occasion de l'Armada 2013 à Rouen. Une information des agents sera faite. En fonction du coût et du succès de l'opération, la possibilité éventuelle d'organiser une seconde sortie en septembre sera étudiée avant l'été.
- l'arbre de Noël aura lieu début décembre à Saint-Lô. Le goûter et la distribution de jouets seront organisés selon les modalités habituelles à l'issue du spectacle.
- l'opération chèque-lire pour les adolescents sera reconduite. Il y aura la possibilité aux parents de choisir entre un jouet ou un chèque-lire pour les moins de 11 ans.

Nouvelles prestations sont mises en place à compter du 01/01/13 (CNAS du 19/12/12) :

- le prêt pour le logement d'un enfant étudiant, sous condition de ressources, aux agents dont un enfant poursuit des études secondaires ou supérieures dans une ville différente de celle de ses parents.
- le prêt bonifié est remplacé par une nouvelle prestation d'aide à la propriété accordée sous condition de ressources

Une communication à destination des agents a été faite par par envoi sur les courriels des différents sites le 8/01/13 et en demandant aux responsables d'assurer la diffusion aux agents.

Les notices d'informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de notre section à la page CDAS au 08/01/13.

Vous pouvez aussi retrouver les informations concernant les prestations distribuées par ALPAF (prêt immobilier complémentaire, prêt amélioration de l'habitat, aide à l'installation, prêt pour faciliter l'installation) via Ulysse - vie de l'agent - action sociale – ALPAF – aides et prêts aux logements.

Questions diverses

Concernant les colonies de vacances d'hiver 27 enfants sont concernés.